



Réemploi des matériaux, seconde vie et nouveaux usages

Atelier de cadrage



Ce premier atelier sur la thématique du réemploi a permis de cadrer les principaux enjeux à creuser dans le cadre de la feuille de route ESS, en complément de ceux déjà travaillés dans le cadre de la feuille de route déchets, à savoir :

- Définir et mettre en place une gouvernance partagée permettant le changement d'échelle des filières réemploi ESS, par la synergie des actions et ressources des différentes composantes, mais aussi par l'adoption d'une stratégie réellement commune, assise sur des objectifs qualitatifs comme quantitatifs clairs et partagés
- Mettre en œuvre une stratégie de sensibilisation auprès de la population comme des professionnels afin que l'achat et l'acquisition de biens issus du réemploi deviennent la norme. Cette stratégie doit relever d'une vraie démarche de marketing filière, avec un haut degré de professionnalisme, assise autour de messages forts et d'un travail de digitalisation des process.
- Créer des filières intégrées du réemploi en développant la logistique autour des lieux de collecte comme de distribution, adaptés aux spécificités des matières collectées (inertes/putrescibles), et en évoluant vers des logiques semi-industrielles, compatibles avec une logique de proximité et de solidarité

L'atelier, particulièrement animé et créatif, a permis de concevoir un grand nombre d'actions permettant de couvrir une partie non négligeable de ces enjeux. Elles nécessiteront d'être précisées et approfondies, au cours du second atelier.

Les objectifs principaux identifiés durant l'atelier :

- Autour de la gouvernance partagée : Co-construire des dispositifs de co-financement concertés ; mettre en place une gouvernance partagée (ex. SCIC) pour porter le changement d'échelle ; partager la stratégie et les objectifs ; se donner des objectifs chiffrés et des espaces de partage / suivi (par ex : Diviser par 2 en 2025 et par 5 en 2030 le gaspillage, 100 % des habitants ont une solution de tri de leurs biodéchets avec une valorisation locale à 2025, Fixer un objectif chiffré de réduction du gaspillage alimentaire, Multiplier par 10 le tonnage de biodéchets valorisés localement pour 2025 (secteur privé et institutionnel), Consacrer 5% du budget annuel de gestion des déchets à l'innovation (prévention, réemploi, bioressources) = 5M €
- Autour de la stratégie de sensibilisation : Intégrer les matériels et matériaux réemployables dans le circuit de commerce et de vente traditionnel ; Accompagner les enseignes et magasins dans l'application de la loi AGECE (interdiction destruction invendus non alimentaires) ; démontrer aux professionnels les

avantages économiques et RSE d'une collaboration avec le secteur de l'ESS ; convaincre les professionnels comme les particuliers d'utiliser du réemploi, Faire en sorte que toutes les entreprises ESS deviennent la norme et non une alternative auprès de son/sa consommateur.trice

- Autour des filières intégrées du réemploi : mobiliser des dispositifs économiques permettant un déploiement et une pérennisation des initiatives (soutiens emplois, plan de relance, fonds réemploi, ...) ; accompagner les acteurs du réemploi ESS dans la création, le développement et la pérennisation de leurs activités pour mailler le territoire en offre de réemploi, créatrice d'emplois locaux ; Créer une filière multi-acteurs de la gestion des biodéchets (anti-gaspi, tri, compostage) ; Créer des points de regroupement multimatières/acteurs, organisé par la collectivité ; boucles locales de valorisation organique, pour un retour au sol de qualité des matières organiques ; Co-construire les solutions de gestion durable de la bioressource avec retour au sol agricole local ; Travailler en coopération territoriale multi-acteurs (collectivités, entreprises ESS et non-ESS, assos, citoyen.ne.s)

Les idées et actions partagées

Sur le volet « Gouvernance »

- créer une instance de gouvernance territoriale (à la fois stratégique et opérationnelle)
- Créer une notation de toutes les entreprises (à afficher en vitrine) et/ou les entreprises écoresponsables, créatrices de valeurs et d'emplois seraient mieux notées
- Se donner les moyens des ambitions et piloter les objectifs chiffrés et datés

Sur le volet « Sensibilisation »

- Marketplace du réemploi : Offre déjà existante dans le territoire : Rebelote. Canal web
- Fédérer les structures d'ESS de réemploi pour en faire une marque visible et marketée
- Multiplier les comptoirs de dons (notamment en centre ville)
- Mieux intégrer le monde du retail / les petits commerces / les circuits de vente digitaux pour élargir le spectre des consommateurs
- Créer une galerie commerciale avec des boutiques de l'ESS
- Partir du besoin des consommateurs finaux (usagers/publics/privés) pour construire la filière de réemploi
- Expérimentation de zones commerçantes zéro déchet, zéro gaspillage

Sur le volet « filières intégrées du réemploi »

- Créer une Plateforme logistique du réemploi
- Créer des points de regroupement multimatières/acteurs, organisé par la collectivité
- Rencontrer les éco-organismes pour construire avec eux des stratégies territoriales du réemploi
- Réaliser des études de gisement (réemploi/bioressources) et les partager / rendre accessibles à ttes les parties prenantes
- faire des tournées du réemploi (comme celle des encombrants)

→ Consacrer 5% du budget de gestion des déchets à l'innovation (prévention, réemploi, bioressources) = 5M €

Pour aller plus loin, les éléments à creuser lors du prochain atelier

- 1) Les réflexions autour de la notion de Marketplace et de démarches menées par l'approche client sont particulièrement intéressantes et révèlent une volonté forte de professionnalisation en vue d'un passage à l'échelle. Elles dénotent aussi une « maturité » des acteurs de la filière et une volonté, par une stratégie commune, de maîtriser le développement du secteur en lien avec le secteur public, mais sans dépendre de celui-ci. Il s'agira d'approfondir encore les contours de cette stratégie et ses composantes stratégiques
- 2) Un levier a été peu discuté : celui de la commande publique et responsable, pouvant agir tous deux comme des leviers forts d'appui au changement d'échelle de la filière. Cf. également obligations réglementaires loi AGEC concernant la commande publique.
- 3) Les éléments relatifs à la gouvernance partagée mériteront d'être spécifiés sur un plan opérationnel : qui, quelle fréquence, quel mode de décision
- 4) Les échanges ont peu porté sur des filières naissantes ou à explorer/renforcer, notamment autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire, la filière bioressources ou le réemploi des matériaux du BTP. Un travail spécifique pourra être opéré à l'occasion du second atelier